

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 9 (1921)

Heft: 124

Artikel: A travers les sociétés féminines

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-256720>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Aux uns comme aux autres — et ce sont souvent les mêmes personnes qui, à leur bulletin de souscription, joignent l'annonce d'un nouvel abonnement, nos plus chauds remerciements pour cet appui fidèle.

A travers les Sociétés féminines

Genève. — *Union des Femmes.* — Des rapports présentés à l'Assemblée générale de l'Union des Femmes de Genève, nous extrayons, comme chaque année, l'essentiel, tant à destination de nos lecteurs qu'à celle des membres de l'Union n'ayant pu assister à l'Assemblée générale, puisque les rapports ne sont, par motif d'économie, pas publiés. Celles qui désirent plus de détails sur les activités mentionnées, comme sur le travail des Commissions qui n'ont cette fois point présenté de rapport à l'Assemblée générale, n'auront qu'à se reporter aux comptes rendus publiés à peu près régulièrement chaque quinzaine par notre journal.

Le Comité de l'Union, composé de M^{me} Meyer, présidente, Gourd, vice-présidente, de M^{me} Chapuisat, secrétaire, et Kather, trésorière, de M^{me} Volz et de M^{me} Masset, économies, auxquelles M^{me} Mathil et M^{me} Dora Patry prétendent comme membres adjoints un précieux concours, a eu comme chaque année des devoirs multiples à remplir. Car il se fait de sa tâche et de ses responsabilités une idée très haute, et rêve pour l'Union une activité multiple, tendant aussi bien à faire de notre local un foyer accueillant et aimable, — ce à quoi des aménagements intérieurs dus à M^{me} Masset et à M^{me} Volz ont beaucoup contribué — que de notre Société un centre d'activité féminine vivante, — et le fait que plusieurs Sociétés, notamment la Ligue contre l'alcoolisme, et l'Association genevoise pour le Suffrage, avec toutes ses organisations annexes, ont leur siège officiel à la rue Etienne-Dumont y contribue pour une grande part — et qu'un élément d'élargissement d'horizon et de compréhension sociale dans la vie des femmes genevoises: C'est pour répondre à cette dernière conception qu'il a organisé au cours de cette dernière année différentes séries de conférences, en plus des réunions régulières du premier jeudi consacrées plutôt à de la musique ou à des lectures littéraires, et des Assemblées mensuelles, dans lesquelles furent exposées et discutées des questions d'actualité, telles que les *pensions aux mères*, l'*apprentissage obligatoire*, la *réglementation du cinéma*, l'*office du logement*, etc., etc. L'éducation professionnelle de la femme, qui lui permette de gagner normalement sa vie par l'exercice d'une carrière choisie en connaissance de cause, et pratiquée avec joie, figurant depuis toujours, peut-on dire, au programme de l'Union, le Comité n'a fait que continuer à marcher dans cette ligne en organisant la deuxième série de causeries: « *Quelle carrière choisir pour nos filles?* » qui a remporté un plein succès, surtout auprès du public jeune et épris d'idées nouvelles qui est accouru en nombre. D'autres conférences philosophiques, pédagogiques, etc., ont encore élargi un cercle déjà large de préoccupations et d'intérêt. — Mais l'activité du Comité s'est étendue aussi d'autre part dans le domaine pratique par des démarches à but précis. C'est ainsi que la pénible et complexe question des sages-femmes, dont il a été question plus longuement ici même, l'a amené à des entrevues fort intéressantes avec des professionnelles, à l'envoi d'un mémoire, puis de demandes précises à la Commission extraparlementaire qui est nantie de l'examen d'un projet de loi sur ce sujet. Il a aussi suivi avec beaucoup d'intérêt les travaux du Secrétariat romand H. S. M. sur le cinéma et sa réglementation, et a adhéré avec entrain au Cartel de Sociétés genevoises qui s'est récemment formé pour tâcher d'obtenir dans ce canton l'application des mesures reconnues nécessaires pour enrayer le mal. Enfin, de même que dans l'ordre professionnel, le contact est resté étroit avec l'Office central des apprentissages, qui est issu de l'initiative de l'Union, il s'est aussi maintenu dans l'ordre moral avec le Bureau auxiliaire de surveillance (agente de police) dont l'idée première a été lancée par l'Union, voici une dizaine d'années, et dont la vaillante agente, M^{me} Sibillin, a exposé le travail dans une conférence publique remarquablement courte. — Dans un autre ordre d'idées, le Comité s'est occupé de la situation des femmes incurables pour lesquelles aucun établissement hospitalier n'existe encore dans notre canton, et a remis au Conseil d'Etat un rapport fort complet basé sur une enquête menée avec le concours précieux de membres des Services sociaux notamment. Ce rapport était accompagné de la demande de nomination d'une femme représentant l'Union dans la Com-

mission nommée pour examiner cette question, demande à laquelle le Conseil d'Etat a fait assez rapidement droit. Si toute cette affaire a pu être menée à bien de façon satisfaisante, il n'en est pas de même, hélas! de deux questions touchant également à la situation des femmes seules: l'idée de rouvrir les *Pénates* a dû être définitivement écartée, vu les difficultés économiques de l'heure; et quant à la création d'une clinique à bon marché qu'impose à l'Union le legs de M^{me} Reymond, décédée voici deux ans, il faudrait pouvoir avant toute chose réaliser ce legs, ce qui est bien ce qu'il y a de plus compliqué et de plus embrouillé, vu les conditions d'hoirie qu'il représente! — Enfin, soucieux de créer un foyer temporaire certes, mais accueillant, pour les femmes de plus en plus nombreuses que la situation internationale de Genève amène chez nous, et qui souvent risquaient de s'y sentir isolées, le Comité a pris l'initiative d'invitations familiaires adressées au cours de l'hiver à plusieurs de celles qui occupent des postes responsables au Secrétariat de la Société des Nations, au Bureau International du Travail et à la Ligue des Croix-Rouges. Réunions qui furent toutes charmantes et cordiales, grâce à l'entrain qu'y apportèrent nos hôtes, à leur bonne volonté à parler de leur travail, et qui permirent à de solides liens de sympathie et même d'amitié de se nouer. D'autres invitations adressées à d'autres hôtes de passage dans notre ville ne laissent pas un moins vif souvenir: ce sont celles où vinrent à nous, dans l'intimité, des actrices de la Comédie, qui nous parlèrent franchement de leur profession, de ses difficultés et de ses attractions, qui s'intéressèrent à nos travaux, et partirent en nous disant: « au revoir ».

L'activité du Comité n'est d'ailleurs pas la seule à s'exercer à l'Union. Plusieurs Commissions mènent parallèlement un travail, plus spécialisé sans doute, mais aussi utile. La Commission des assurances notamment, qui, depuis 1913, travaille à populariser l'idée de l'assurance contre la maladie parmi les femmes et les enfants, et qui, élargissant son cercle de préoccupations, étudie également les autres formes d'assurances sociales qui touchent les femmes. C'est ainsi qu'une enquête menée par les soins de cette Commission dans des milieux féminins ouvriers vint prouver une fois de plus la nécessité de l'assurance-vieillesse qui soulagerait tant de femmes du souci d'une vieillesse indigente; c'est ainsi que des séances de discussion furent organisées par la même Commission sur l'assurance-scolaire, sur l'assurance-maladie obligatoire, et qu'une motion en faveur de l'obligation que le Comité de l'Union fit siennes fut présentée et adoptée à l'Assemblée générale de l'Alliance de Sociétés féminines suisses, toujours par l'initiative de cette Commission. — D'autre part, dans la crise intense et inquiétante de chômage qui signale la fin de l'année 1920 et le début de 1921, deux organisations dépendant de l'Union allaient avoir forcément à se dépenser sans compter: le Bureau de placement et l'Ouvroir. Le premier, évidemment, se trouva dans l'impossibilité de répondre à toutes les demandes qui affluèrent, d'autant plus que la majorité de celles-ci portaient sur ces postes qui ne se trouvent guère de dames de compagnie, de gouvernantes de maison, et auxquels aspirent pour leur vague air de décorum tant de femmes qui ont de la peine à se résigner à gagner leur vie, ou qui, surtout, hélas! n'y ont pas été préparées! Aussi, aux 192 demandes de places qui furent présentées, et malgré toute la publicité activement donnée à l'existence du Bureau, 58 offres seulement correspondirent, desquelles 32 aboutirent à une entente. En pleine crise de chômage, et en tenant compte que le sixième des demandes de places sont formulées par des femmes âgées de plus de 50 ans, c'est un résultat dont on ne peut se plaindre. — Quant à l'Ouvroir, son activité devait doubler en raison de la crise. La Commission centrale d'aide aux chômeurs constituée en janvier le désigna immédiatement, de préférence aux autres Ouvroir, de par son caractère pleinement neutre confessionnellement parlant, pour recevoir des subsides, dont l'un de 10.000 fr. fut versé immédiatement par l'Etat, et le second (5000 fr. de l'Etat et 5000 de la Commission centrale en juin. En revanche, l'Ouvroir s'engageait à fournir du travail, après enquête sérieuse, aux chômeuses qui lui étaient adressées par la Commission centrale, à raison de 5 fr. par jour, et il était libre de vendre les objets ainsi confectionnés pour remplir à nouveau sa caisse. 136 ouvrières sans travail recoururent ainsi à lui, dont 64 seulement purent être occupées, et à la fin d'avril avaient été payés: en salaires: 4689 fr.; en étoffes: 9973 fr. En outre, l'Ouvroir continuait à occuper, mais à un taux moindre, les ouvrières inscrites dès l'automne, et qui, sans rentrer précisément dans les conditions prévues par la Commission d'aide aux chômeurs, souffraient toutes plus ou moins indirectement de la crise, soit environ 135. A celles-ci, il a été payé 3137 fr. de salaires, auxquels viennent s'ajouter 2476 fr. de traitement et 2359 fr. de frais généraux, dont 1000 fr. de loyer et 1000 fr. de

subvention au Bureau de placement. On voit par ces chiffres combien grande a été l'activité de l'Ouvroir, et on peut se rendre compte comment il est reconnaissant à tous ceux, acheteurs, clientes qui faisant des commandes, sociétés organisant des manifestations à son bénéfice ou le subventionnant régulièrement (en première ligne desquelles il faut citer l'Union des Institutrices primaires) qui lui permettent de continuer son œuvre d'entraide, laquelle, on peut le dire ici, a certainement fait apprécier à des personnalités masculines jusqu'alors sceptiques la valeur du travail féminin.

S.O.C.

Société de l'Ouvroir Coopératif LAUSANNE

MANUFACTURE DE VÊTEMENTS
ET SOUS-VÊTEMENTS TRICOTÉS
en Laine, Soie Artificielle, etc.

BAS, CHAUSSETTES, JAQUETTES, etc.

MAGASINS DE VENTE :

GENÈVE, Rue du Marché, 40. || BALE, Freiestrasse, 105.
LAUSANNE, Rue de Bourg, 26. || ZURICH, Sihlstrasse, 3.

Neuchâtel Pension Rosevilla
14, Avenue du Mail, 14



Ouverte toute l'année. — Séjour confortable et tranquille. — Belle situation. — Grand Jardin. Proximité des forêts et du lac. — Prix modérés.
Mlle GUILLAUME.

LAUSANNE

RESTAURANT DU FOYER FÉMININ

26, rue de Bourg, exclusivement pour femmes

Repas à la carte, à prix très modérés

Thé, chocolat, pâtisserie, toute la journée

Salle de Lecture — Journaux — Dépôt de paquets

ROYAL
QUALITY SERVICE

Le « ROYAL » est un nettoyeur universel, non seulement pour les tapis, les tentures, les meubles mais aussi pour les linoléums, les planchers, les catelles et même le ciment.

C'est grâce à la vis d'ajustage, n'existant que sur le « ROYAL », qu'on peut l'employer partout du grenier à la cave.

Le « ROYAL » nettoie uniquement par l'air, pas de brosse qui use.

Comparez le « ROYAL » avec les autres marques.

Demandez une démonstration, chez vous, sans aucun engagement.
Ecrivez une carte postale ou téléphonez au N° 70-03

AGENCE AMÉRICAINE

Genève - 17, Boulevard Helvétique, 17 - Genève

Union des Femmes

22, rue Etienne-Dumont - GENÈVE

PENDANT L'ÉTÉ

Le Bureau de placement est fermé du 1^{er} juillet au 1^{er} septembre.

Le Secrétariat des intérêts féminins est fermé du 1^{er} juillet au 15 septembre.

La Bibliothèque est ouverte tous les lundis, mardis et vendredis, de 10 h. à midi et de 15 à 17 h.

Le local de l'Union sera complètement fermé du 1^{er} au 15 août.

Le Magasin de l'Ouvroir est ouvert tous les jours sauf le samedi après-midi sans aucune interruption pendant l'été.

PUBLICATIONS FEMINISTES ET D'INTÉRÊT FÉMININ

en vente à l'Administration du Mouvement Féministe. Les envois ne sont faits que contre remboursement, versement au compte de chèques I. 943, ou expédition de la valeur de la commande en timbres-poste. Les frais de port et de remboursement sont à la charge du destinataire.

Dr EMMA GRAF : *La femme et la vie publique* (trad. française), 1 brochure : 30 centimes.

A. DE MORSTIER : *Pourquoi nous demandons le droit de vote pour la femme*. 1 brochure : 20 centimes.

Dr M. MURET : *L'Eternelle Mineure*. 1 brochure : 20 centimes. Paul VALLOTTON, pasteur : *Le suffrage féminin à la lueur du grand orage*. 1 broch. : 40 centimes.

Benj. VALLOTTON : *La Femme et le droit de vote*. 1 broch., 20 cent. L. BRIDEL : *La succession légale*. 1 vol. : 2 fr.; *Le droit des personnes*. 1 vol. : 3 fr. (Ouvrages vendus au profit de la caisse du Mouvement Féministe).

L. BRIDEL : *Questions féministes*. 1 brochure : 50 centimes.

UNE SUISSE : *Nos réserves nationales*. 1 broch. : 30 cent. Emilie GOURD : *Femmes suisses au service de la patrie, jadis, aujourd'hui et demain*. 1 broch. : 25 cent.

Id. *A travail égal, salaire égal*. 1 broch. : 30 centimes.

Id. *Une vie et un exemple* : Susan-B. Anthony (1820-1906). 1 brochure : 60 centimes.

Id. *La question des mœurs et la réglementation d'après l'enquête de M. A. Flexner*. 1 brochure : 60 ct.

L. HAUTESOURCE : *Le suffrage féminin*. 1 broch. : 20 centimes.

L'Union des Femmes de Genève. Ses origines. Vingt-cinq ans d'activité. 1 broch. : 25 centimes.

Le Suffrage des Femmes en pratique. 1 vol. : 1 fr. 80.

Rapport du Congrès suffragiste international de Genève. 1 vol. 4 fr. 60.

Pourquoi femmes de Genève demandons-nous le droit de vote. Une feuille volante de propagande. Le mille : 10 fr.; le cent : 1 fr. *Un message suffragiste du Président Wilson*. 1 feuille volante de propagande. Le cent : 2 fr.

Carte suffragiste des Etats-Unis en 1869 et en 1918. Une feuille volante de propagande. La pièce : 5 ct.; le cent : 80 ct.

Les droits politiques actuels des femmes: 1 feuille volante, à encarter dans la brochure de Morsier, ou à distribuer séparément pour la propagande. Le cent : 2 fr. 50; les 10 : 25 cent.

Cartes postales suffragistes illustrées (dessins originaux de M^{me} Nath. LACHENAL) 3 séries. La carte : 10 cent. Le cent : 8 f.

Anton SUTER : *Le droit de vote des femmes au Parlement vaudois*. 1 broch. : 10 centimes.

H. de MÜLINEN et P. CHAPONNIÈRE-CHAIX : *La révision constitutionnelle fédérale et les droits politiques des femmes suisses*. 1 broch. : 20 ct.; les 10 : 1 fr. 50.

F. GUILLERMET : *La Vie Suisse (Le Frein; Et nous? ; Des arguments neufs, s. v. p.)* Chaque brochure : 75 centimes.

Id. *La Ligue des femmes de bonne volonté*. 1 br. : fr. 1.60.

A. DE MADAY : *Le droit des femmes au travail*. 1 vol. : 3 fr. 50. Id. *Les femmes et les tribunaux de prud'hommes*. 1 brochure : 75 centimes.

A. ZOLLIKOFER : *Enquête sur les conditions de travail des gardes-malades en Suisse*. 1 broch. : 50 centimes.

Walter RAUSCHENBUSCH : *Le Plat de Lentilles*. 1 petit vol. : 2 f. 40

E. RUDOLPH : *L'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses*. 1 broch. : 10 centimes.

M^{me} A. MAYOR : *La Tutelle féminine*. 1 brochure : 10 centimes.

La loi fédérale sur l'Assurance-maladie et ses avantages pour les femmes. 1 brochure : 25 centimes.